

Connectivité écologique au Bas-Saint-Laurent

**SYNTHÈSE DES TROIS ATELIERS
DE CO-CONSTRUCTION**



Horizon-Nature
Bas-Saint-Laurent

28 août 2019

La réalisation de ce document s’inscrit dans le grand projet « Corridors écologiques : une stratégie d’adaptation aux changements climatiques » coordonné par Conservation de la nature Canada au Québec et ses nombreux partenaires. Ce projet est rendu possible grâce au soutien financier du Fonds vert, dans le cadre d’Action-Climat Québec, un programme du ministère de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques découlant du Plan d’Action 2013-2020 sur les changements climatiques.



TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	1
1. LES ATELIERS DE CO-CONSTRUCTION.....	2
1.1. Le contexte	2
1.2. Les ateliers	2
2. LA VISION ET LES PRINCIPES DIRECTEURS.....	7
2.1. Éducation et adhésion des collectivités	7
2.2. Réseau établi de noyaux de conservation et de corridors écologiques	8
2.3. Passages fauniques fonctionnels sur les routes principales et à risques.....	8
2.4. Abondance et santé de la biodiversité	8
2.5. Utilisation durable des territoires habités	8
2.6. Protection adaptée de la ressource eau et des bandes riveraines	8
2.7. Boucle d'apprentissage dans l'action.....	9
3. PRINCIPAUX ENJEUX LIÉS À LA CONNECTIVITÉ	10
3.1. Accès à l'information.....	10
3.2. Sensibilité des décideurs.....	10
3.3. Nouveaux noyaux de conservation	10
3.4. Organismes de conservation	10
3.5. Développement résidentiel et la villégiature	10
3.6. Réseau routier	10
3.7. Activités forestières.....	11
3.8. Terres en friche	11
3.9. Développement énergétique	11
3.10. Schéma d'aménagement et de développement	11
3.11. Zone périphérique du Parc national du Lac-Témiscouata.....	11
3.12. Lacune dans les connaissances	11
3.13. Obstacles à l'atteinte de la vision.....	11
4. ORIENTATIONS ET PISTES D'ACTION	12
4.1. Acquisition et diffusion des connaissances	12
4.2. Adhésion au concept de connectivité et aux propositions de corridors	12
4.3. Développement d'un coffre à outils pour la connectivité	13
4.4. Réalisation de projets rassembleurs	13

1. LES ATELIERS DE CO-CONSTRUCTION

1.1. Le contexte

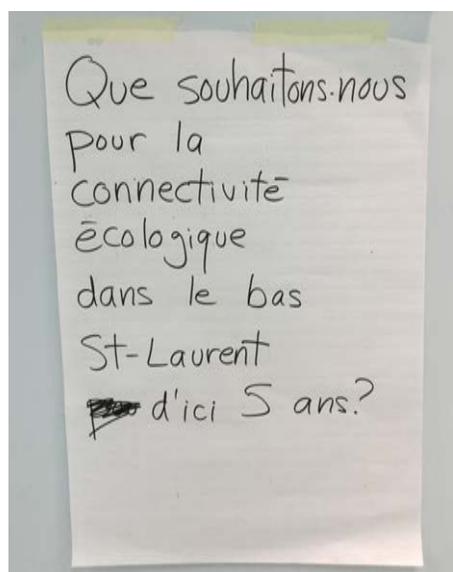
Horizon-Nature Bas-Saint-Laurent, une organisation vouée à la conservation des milieux naturels, ainsi que ses partenaires travaillent depuis 2016 à promouvoir la connectivité écologique dans la région. Ce concept peut se résumer comme étant le degré auquel un paysage facilite les déplacements des espèces vivantes entre les parcelles d'habitats favorables. Idéalement, les milieux naturels se doivent d'être bien interconnectés afin de réduire leur isolement et leur fragmentation. À cet égard, les corridors écologiques sont un bon moyen de favoriser la connectivité entre les noyaux de conservation (aires protégées ou autres grands milieux naturels peu perturbés) présents sur le territoire. Les personnes qui désirent en savoir plus sont invitées à consulter la fiche « Les corridors écologiques » sur le site d'Horizon-Nature au : www.horizonnaturebsl.org/fr/corridors-ecologiques.

Puisque le concept de connectivité écologique est nouveau pour beaucoup d'intervenants, Horizon-Nature s'est associé à Conservation de la nature Canada et l'organisme Deux Pays, Une Forêt pour organiser trois ateliers de co-construction sur le sujet. Ces ateliers s'adressaient à des publics cibles précis, soit :

- Les municipalités et les MRC ;
- Les intervenants forestiers et fauniques ;

- Les organismes impliqués dans la conservation de la biodiversité et/ou de l'eau.

Les ateliers avaient pour objectifs de faire connaître la situation au Bas-Saint-Laurent, d'examiner les démarches liées aux corridors écologiques d'ici et d'ailleurs au Québec ainsi que de convenir d'une stratégie propre à la région.



1.2. Les ateliers

Trois rencontres d'information et d'échange sur le thème de la connectivité écologique ont eu lieu aux dates et aux endroits suivants :

- 27 avril 2017 — Notre-Dame-du-Lac ;
- 19 octobre 2018 — Lac-des-Aigles ;
- 12 juin 2019 — Lac-des-Aigles.

Chaque atelier a attiré une trentaine de participants en moyenne. Le tableau 1 illustre la participation pour chacune des rencontres. Au total, c'est au-delà de 65 personnes différentes qui se sont présentées aux ateliers dont 12 qui ont participé à plus d'une rencontre. On constate également que les trois publics cibles (municipal, forestier et conservation) étaient bien représentés.

Afin d'alimenter les réflexions, les participants ont bénéficié de plusieurs conférences sur le sujet dont les présentations suivantes :

- Qu'est-ce que la connectivité écologique et portrait de la connectivité dans les Appalaches par Louise Gratton de Deux pays, une Forêt ;
- Les corridors écologiques : une stratégie d'adaptation aux changements climatiques par Hubert Pelletier de Conservation de la Nature Canada ;
- Milieux naturels prioritaires pour la conservation de la biodiversité en territoire privé du Bas-Saint-Laurent par Sébastien Nadeau de l'Agence Régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent ;
- Horizon-Nature : un nouvel organisme de conservation des milieux naturels par Jean-François Gagnon d'Horizon-Nature Bas-Saint-Laurent ;
- Modélisation et validation de corridors fauniques dans le cadre de projets routiers par Jérôme Laliberté de l'UQAR ;
- Des passages et des corridors fauniques — étude de cas : l'autoroute 10 par Mélanie Lelièvre de Corridor appalachien ;

- Identification des corridors écologiques sur le territoire de la CMQ par Marianne Thibault de la Communauté métropolitaine de Québec ;
- Analyse de la connectivité faunique en territoire privé du Bas-Saint-Laurent par Esmaella Raymond-Bourret de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent ;
- Opportunités en forêt privée pour les corridors écologiques par André Gravel de Domtar ;
- Stratégie de conservation des milieux naturels de la MRC d'Argenteuil par Éric Morency de la MRC d'Argenteuil.

L'ensemble des présentations sont disponibles sur le serveur suivant :

<http://bit.ly/2nCyIPA>



En plus des présentations, diverses activités de concertation ont permis aux participants de se doter d'une vision commune et d'élaborer une stratégie pour l'implantation de corridors écologiques :

- Atelier de cartographie communautaire pour l'identification de secteurs d'intérêt pour la connectivité écologique au Témiscouta ;

- Réflexion en sous-groupe sur les enjeux et pistes de solution pour préserver la connectivité ;
- Ateliers de co-construction dirigés par une animatrice professionnelle (Hélène Gaulin) portant sur les questions suivantes :
 - Que souhaitons-nous pour la connectivité écologique au Bas-Saint-Laurent d'ici 5 ans ;
 - Quels sont les obstacles à notre vision ?
 - Quelles sont les stratégies à déployer pour atteindre notre vision ?
 - Quelles sont les pistes d'actions, les responsables potentiels et les échéances pour chacune des stratégies ?

Tous les ateliers avaient une durée d'une journée, soit environ 7 heures de travail.

Tableau 1 : Liste des participants aux trois ateliers de co-construction

Nom et prénom du participant	Organisation	Atelier 27 avril 2017	Atelier 19 oct. 2018	Atelier 12 juin 2019
Allard-Duchêne, Anne	OBV du fleuve Saint-Jean	X		
Arsenault, Eugénie	MRC de La Matanie			X
Beaulieu, Émilie	Ministère des Transports du Québec	X		
Beaulieu, Marco	Club des ornithologues du Bas-Saint-Laurent	X		
Bélanger, Martin	Groupement forestier de Témiscouata			X
Bélanger, Vincent	MRC de Rivière-du-Loup	X		
Belzile, Myriam	OBAKIR			X
Belzile, Jean-Marc	Municipalité de St-Jean-de-la-Lande			X
Bois, Pascale	Centre de formation prof. en foresterie	X		
Bossé, Pierre	Municipalité de Lac-des-Aigles		X	
Boucher, Julie	Ministère des Transports du Québec	X		
Bouchez, Yann	Parc national du Lac-Témiscouata			X
Bourgoin, Roger				X
Charron-Charbonneau, Kim	OBV du fleuve Saint-Jean	X		
Chouinard, André	Municipalité de Squatec		X	
Coulombe, David	Horizon-Nature Bas-Saint-Laurent			X
Daigneault, Pierre	Municipalité de Lejeune		X	
Demers, Serge	Municipalité de Lac-des-Aigles		X	X
Drouin, Colette	Éco-site de la tête du lac Témiscouata			X
Dubé, Romain			X	
Dufour, Armor	OBV du fleuve Saint-Jean	X		
Fiola, Gaston	Syndicat des producteurs forestiers			X
Flamand-Hubert, Maude	Faculté de foresterie, Université Laval		X	
Gagnon, Jean-François	Horizon-Nature Bas-Saint-Laurent	X	X	X
Gagnon, Robert	Corporation PARC Bas-Saint-Laurent	X		
Gendron, Maxime	Réserve faunique Duchénier		X	X
Giguère, Robert	MRC de Témiscouata	X	X	
Gingras, Paul	MRC de la Mitis		X	
Gratton, Louise	Deux pays, Une Forêt	X	X	X
Gravel, André	Domtar		X	
Grégoire, Michel	OBV du fleuve Saint-Jean			X
Hamel, Marie-Claude	Éco Mitis		X	X
Héon, Jessie	Ministère des Transports du Québec			X
Ilumbu M'pal, Grevisse	MRC des Basques			X

Nom et prénom du participant	Organisation	Atelier 27 avril 2017	Atelier 19 oct. 2018	Atelier 12 juin 2019
Labonté, Louise	Municipalité de Pohénégamook			X
Labonté-Demers, Philippe	OBAKIR			X
Labrecque, Marilyn		X		
Lafontaine, Virgine	MELCC			X
Laliberté, Jérôme	UQAR	X		
Laliberté, Patrice	Conservation de la nature Canada	X		
Lamontagne, Julie	Ministère des Transports du Québec			X
Leclerc, Lucie	Corporation d'aménagement du lac Témiscouata et de la rivière Madawaska	X		
Lehoux, Mathieu	MRC de Témiscouata		X	X
Lelièvre, Mélanie	Corridor appalachien	X		
Lesmerises, Frédéric	MFFP		X	
Lewis, Nathalie	UQAR			X
Lorain-Cayer, Benoit	MRC de la Mitis			X
Marchesseault, Joanne	Biologiste, consultante	X	X	X
Michaud, Michel	Ministère des Transports du Québec	X		
Moreau, Samuel	Parc national du Lac-Témiscouata	X		
Morin, Patrick	Conseil régional de l'environnement du BSL	X	X	X
Morin, Audrée	Parc national du Lac-Témiscouata		X	
Nadeau, Sébastien	Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent	X	X	X
Olsen, Taylor	MRC de Rimouski-Neigette			X
Pelletier, Hubert	Conservation de la nature Canada		X	
Pelletier, Lise	Club des ornithologues du Bas-Saint-Laurent	X		
Perreault, Manon	MFFP		X	
Raymond-Bourret, Esmaella	Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent	X	X	
Ricard, Marylène	Bureau d'écologie appliquée	X		
Robitaille, Roger	Réseau forêt-Bois-Matériau du Témiscouata		X	X
Robitaille, Marie-Anne			X	
Roussel-Garneau, Élise	MFFP	X		X
Ruest, Marcelle	MELCC	X		
St-Laurent, Martin-Hugues	UQAR	X		
Thibault, Marianne	Communauté métropolitaine de Québec		X	
Tweddell, Simon	OBV du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent			X
Vézina, Bastien	Regroupement pour la pérennité de l'île Verte		X	

2. LA VISION ET LES PRINCIPES DIRECTEURS

Les participants aux ateliers ont élaboré un énoncé de vision pour orienter les démarches à court terme (5 ans) en lien avec les corridors écologiques. L'énoncé de vision a fait également l'objet d'un sondage en ligne lors de l'invitation pour le dernier atelier. Les participants proposent cet énoncé :

« D'ici 5 ans, les collectivités du Bas-Saint-Laurent seront conscientes de l'importance de la connectivité écologique pour le maintien de la biodiversité. Elles seront mobilisées afin d'en assurer la préservation ou la restauration par un aménagement conséquent et durable du territoire. Ainsi, dans le contexte des changements climatiques, un réseau de corridors écologiques commencera à se déployer afin d'assurer des voies de dispersion et de migration pour les différentes espèces vivantes. »



La vision est accompagnée de sept principes directeurs. Il s'agit d'éléments importants pour guider l'action qui doivent être pris en compte lors de l'identification de corridors écologiques.

2.1. Éducation et adhésion des collectivités

Il apparaît essentiel que toutes démarches visant à maintenir ou à restaurer la

connectivité écologique soient appuyées par les collectivités du Bas-Saint-Laurent. Pour y parvenir, des efforts devront être investis afin de faire connaître les enjeux de la connectivité ainsi qu'expliquer les solutions aux décideurs et à la population. Une approche participative et de collaboration avec les collectivités est souhaitée. Une attention particulière devra être accordée aux propriétaires forestiers afin de les inciter à adhérer volontairement à de futures démarches.

2.2. Réseau établi de noyaux de conservation et de corridors écologiques

La forêt publique du Bas-Saint-Laurent contient plusieurs noyaux de conservation, soit des grands milieux naturels peu perturbés qui offrent des habitats variés. La mise en place de corridors écologiques vise le maintien de la connectivité entre ces noyaux, ce qui augmentera la performance de ces noyaux à préserver la biodiversité et permet ainsi aux espèces de mieux s'adapter aux changements climatiques. Certaines zones plus développées pourront également nécessiter des efforts de restauration de la connectivité afin de réduire l'isolement des milieux naturels dans ces zones.

2.3. Passages fauniques fonctionnels sur les routes principales et à risques

Il importe que la petite, la moyenne et la grande faune puissent franchir les obstacles que sont les routes pour rejoindre des habitats favorables. Des passages fauniques fonctionnels et d'autres infrastructures bien adaptées à la faune permettent de réduire les entraves aux déplacements tout en diminuant les risques de collisions avec les usagers de la route.

2.4. Abondance et santé de la biodiversité

La mise en place de corridors écologiques doit être bénéfique à l'ensemble de la

biodiversité. En effet, les corridors devront répondre aux besoins de plusieurs espèces. Les corridors peuvent également contribuer à résoudre d'autres enjeux écologiques comme la raréfaction des vieilles forêts ou de certaines essences forestières. Les corridors boisés peuvent également servir de brise-vent en milieu agricole.



2.5. Utilisation durable des territoires habités

La forêt bas-laurentienne est habitée par plusieurs collectivités et elle est fréquentée par de nombreux utilisateurs pour différents usages. L'identification de corridors écologiques doit tenir compte de cette réalité et proposer des avenues pour favoriser une cohabitation harmonieuse sur le territoire, notamment en envisageant la multifonctionnalité.

2.6. Protection adaptée de la ressource eau et des bandes riveraines

Dans un contexte de protection accrue des milieux humides et hydriques, les corridors

écologiques peuvent contribuer à maintenir ces milieux. La préservation de bandes riveraines boisées permet de lutter contre l'érosion et de favoriser la qualité de l'eau. Ainsi de nombreuses espèces aquatiques bénéficieront de l'implantation de corridors.

écologique. Pour y parvenir, les meilleures connaissances disponibles doivent être employées pour guider les choix. Cependant, la planification doit être assez flexible pour s'adapter aux apprentissages tout au cours de la démarche.

2.7. Boucle d'apprentissage dans l'action

Il importe de planifier l'aménagement du territoire pour favoriser la connectivité



3. PRINCIPAUX ENJEUX LIÉS À LA CONNECTIVITÉ

Les ateliers ont permis d'identifier un certain nombre d'enjeux liés à la connectivité écologique. Il s'agit de défis ou d'opportunités auxquels la région doit faire face pour maintenir la connectivité entre les noyaux de conservation et restaurer la connectivité dans certains secteurs précis.

3.1. Accès à l'information

Plusieurs études et portraits de situation sur la connectivité écologique sont disponibles. Ces travaux ont été réalisés par de nombreux partenaires et couvrent différentes échelles spatiales. Les résultats sont parfois arides et difficilement compréhensibles en dehors de la communauté scientifique.

3.2. Sensibilité des décideurs

Les décideurs socio-économiques de la région sont généralement peu au courant de l'importance de la connectivité écologique. Peu de mesures concrètes à cet égard sont intégrés dans la planification de l'utilisation du territoire ou lors de projets spécifiques.

3.3. Nouveaux noyaux de conservation

Une éventuelle reconnaissance officielle des propositions régionales d'aires protégées viendrait bonifier significativement le réseau écologique. En effet, 7 noyaux de conservation seraient protégés de façon permanente et pourraient servir de point d'ancrage à l'établissement de corridors écologiques.

3.4. Organismes de conservation

Traditionnellement, peu d'organismes de conservation visant l'acquisition de terrains à forte valeur écologique sont actifs au Bas-Saint-Laurent. Toutefois, la création d'un organisme propre à la région (Horizon-Nature Bas-Saint-Laurent) et l'intérêt récent de certaines grandes organisations (CNC, 2P1F, etc.) permettent d'être mieux outillé pour la conservation volontaire.

3.5. Développement résidentiel et la villégiature

Certains secteurs sont prisés pour le développement résidentiel et la villégiature, notamment en bordure de lac ou de cours d'eau. L'ouverture de nouveaux secteurs, l'agrandissement ou la densification des secteurs existants peut réduire le niveau de connectivité.

3.6. Réseau routier

La construction de nouvelles routes ou l'élargissement de routes existantes contribuent à la fragmentation du territoire et peuvent avoir des incidences sur la mortalité de la faune et humaine (collisions). Toutefois,

le recours à des passages fauniques et autres aménagements adaptés à la faune peut en diminuer les risques.

3.7. Activités forestières

Le maintien de la vocation forestière du territoire est un bon moyen de maintenir la connectivité. Les pratiques d'aménagement peuvent influencer le couvert forestier qui est généralement peu perturbé. L'identification de corridors écologiques peut être également bénéfique également à d'autres enjeux écologiques (vieilles forêts, essences rares, etc.).

3.8. Terres en friche

L'abandon des terres agricole dans certains secteurs a engendré de nombreuses terres en friche. Selon leur vocation future, ces friches peuvent contribuer au maintien et à la restauration de la connectivité écologique.

3.9. Développement énergétique

Le développement énergétique implique parfois le déboisement de superficies forestières et l'implantation d'infrastructures en milieux naturels. Les infrastructures linaires peuvent avoir un effet important de fragmentation des habitats.

3.10. Schéma d'aménagement et de développement

La révision des schémas d'aménagement et de développement par les MRC peut être l'occasion de mieux prendre en compte la connectivité dans la planification du territoire.

3.11. Zone périphérique du Parc national du Lac-Témiscouata

La SEPAQ souhaite une collaboration accrue avec les partenaires du milieu pour une meilleure harmonisation des usages dans la zone périphérique du parc. Les démarches en cours peuvent considérer les enjeux de la connectivité.

3.12. Lacune dans les connaissances

Le raffinement des connaissances et la validation de données sur le terrain sont nécessaires quant à l'implantation de corridors écologiques.

3.13. Obstacles à l'atteinte de la vision

Plusieurs obstacles généraux ont été identifiés : indifférence, trop de priorités, difficulté à mobiliser, inertie, etc. Toutefois, ces obstacles ne sont pas spécifiques à la connectivité écologique mais souvent inhérents aux changements de mentalité ou aux nouveaux projets. Pour cette raison, ils n'apparaissent pas dans ce bilan.

4. ORIENTATIONS ET PISTES D'ACTION

Les ateliers ont permis de dégager 4 grandes orientations pour le déploiement de corridors écologiques dans la région. Ces orientations sont accompagnées de pistes d'action qui devront éventuellement être approfondies et priorisées.



4.1. Acquisition et diffusion des connaissances

Bien que plusieurs études sur la connectivité écologique soient disponibles, le portrait de la situation doit être précisé, particulièrement à l'échelle locale, pour permettre la mise en place de corridors.

Les pistes d'action proposées :

- Centraliser l'information pertinente ;
- Vulgariser les études existantes pour les non-initiés ;
- Identifier les experts et solliciter leur collaboration ;
- Produire et diffuser des portraits locaux qui identifient les zones critiques ;
- Poursuivre l'acquisition de

connaissances fines et les validations sur le terrain ;

- Échanger des données/expertises avec les territoires voisins (Gaspésie, Maine Nouveau-Brunswick, etc.).

4.2. Adhésion au concept de connectivité et aux propositions de corridors

Différentes stratégies de communication doivent être déployées pour sensibiliser les différents partenaires, les décideurs socio-économiques et la population à la connectivité. Ces communications visent à expliquer les enjeux et à mobiliser les intervenants. La mise en place de corridors écologique se fera en partenariat (co-construction) avec le milieu municipal, les intervenants forestiers et fauniques ainsi que

les organismes impliqués dans la conservation de la biodiversité.

Les pistes d'action proposées :

- Élaborer des outils de communication (sites Internet, fiches d'informations, etc.);
- Bâtir et diffuser un argumentaire ;
- Utiliser des études de cas et/ou des sites de démonstration ;
- Poursuivre et élargir la mobilisation des intervenants ;
- Effectuer une tournée des conseils municipaux et des organismes ;
- Mettre en place un comité directeur avec des représentants des milieux concernés.

4.3. Développement d'un coffre à outils pour la connectivité

Un coffre à outils doit être développé afin de documenter les bonnes pratiques qui favorisent la connectivité écologique. Ces pratiques incluent, notamment le maintien de la vocation forestière du territoire, la conservation volontaire de milieux sensibles, un aménagement durable du territoire, des aménagements fauniques pour les routes majeures, etc.

Les pistes d'action proposées :

- Travailler en collaboration avec les propriétaires de lots boisés pour pérenniser la vocation forestière ;
- Promouvoir le recours aux options de conservation volontaire (déclaration

d'intention, vente et don, servitude, etc.) ;

- Faire connaître les aménagements fauniques de la route 85 comme étant un bon coup ;
- Proposer des mesures de connectivité pour les Plans régionaux sur les milieux humides et hydriques ainsi que pour les schémas d'aménagement ;

4.4. Réalisation de projets rassembleurs

Des initiatives pour favoriser la connectivité écologique émergent partout au Québec. Ces projets peuvent inspirer les efforts de notre région. Des projets inclusifs, qui rassemblent les intervenants du milieu, permettront de développer une expertise et des capacités dans le domaine.

Les pistes d'action proposées :

- Identifier des leaders de projets et des objectifs clairs ;
- Créer des partenariats avec les intervenants concernés et recourir à des équipes multidisciplinaires ;
- Obtenir du financement pour la réalisation des différents projets ;
- Informer les décideurs et la population de l'état d'avancement des projets ;
- Tenir des rencontres régionales permettant d'échanger régulièrement sur les différents projets ;
- Évaluer les projets et partager les enseignements.

